

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU
MARKSTEIN GRAND-BALLON**

64, Grand Rue - 68470 FELLERING
☎ 03 89 82 13 66 - Mail: smmgb@wanadoo.fr

COMITE SYNDICAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 07 JUIN 2023
A LA MAISON DU MARKSTEIN

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER - Présidente - Conseillère d'Alsace
M. Jean-Marie GRUNENWALD - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de St-Amarin
M. Éric ARNOULD - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin
M. Jean-Jacques FISCHER - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
M. Philippe HECKY - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
Mme Nadine SPETZ - Secrétaire - Déléguée de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin
M. Cyrille AST - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin

Absents excusés :

M. Pierre VOGT - Conseiller d'Alsace - Procuration à Jean-Marie GRUNENWALD
Mme Marie-France VALLAT - Conseillère d'Alsace - Procuration à Nadine SPETZ
M. Maxime BELTZUNG - Conseiller d'Alsace – Procuration à Cyrille AST
M. Francis KLEITZ - Vice-Président - Conseiller d'Alsace – Procuration à Philippe HECKY
Mme Maud HART - Déléguée de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
M. Raphaël SCHELLENBERGER - Conseiller d'Alsace - Procuration à Annick LUTENBACHER
M. Luc MARCK - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller - Procuration à Jean-Jacques FISCHER
Mme Monique MARTIN - Conseillère d'Alsace - Procuration à Éric ARNOULD

Absents non excusés :

Mme Karine PAGLIARULO - Conseillère d'Alsace

Assistaient également :

Mme Marie-Christine PETER – Cheffe de projet Montagne de la CeA
Mme Christelle VERGER - Responsable administratif et financier du SMMGB
M. Bastien URFFER - Chargé de mission du SMMGB

Mme Annick LUTENBACHER, Présidente, salue l'ensemble des collègues élus, Mme Marie-Christine PETER pour les services de la CEA, Mme Christelle VERGER, et M. Bastien URFFER personnels du SMMGB et les remercie pour leur présence.

La Présidente donne connaissance des personnes excusées et des procurations, le quorum étant atteint avec les procurations, la Présidente déclare la séance ouverte à 14h30.

Elle rappelle que les différents documents ont été adressés par courriel à l'ensemble des délégués afin qu'ils puissent en prendre connaissance dans la perspective de la réunion du jour.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 22 Mars 2023
2. Avenant N°1 à la Convention d'Investissements 2020
3. Programme d'Investissements 2023
4. Vidéoprotection sur le site du Markstein, projet et plan de financement
5. Information sur les conventions avec l'Adauhr
6. Conditions générales de vente des Titres Luge sur Rail
7. Appel à projet Touristra
8. Point sur les travaux en cours (Touristra, Centre technique, plateforme de collecte de déchets)
9. Divers et communication.

1 - PRESENTATION DU PV DE LA SEANCE DU 22 MARS 2023

- **Le comité syndical APPROUVE à l'unanimité le PV de la séance du 22 mars 2023.**

2 – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2020

La Présidente rappelle que lors de la séance du 02 septembre 2020, le comité syndical avait voté la convention annuelle d'investissement pour l'année 2020.

Cette convention comprenait le financement de l'opération « Chemin PMR Treh décollage Vol Libre » pour un montant total de 20 000€, 14 280€ financés par la CEA et 1 360€ financés par la CCVSA et la CCRG.

Un tracé avait été accepté par la DDT en accord avec le PNRBV. Mais les partenaires du vol libre ont ensuite eu plusieurs interrogations quant à ce tracé et ont demandé sa modification. Cependant les nouvelles propositions ne permettaient plus de respecter les normes PMR et les demandes n'ont pas été acceptées par la DDT, le PNRBV et le SMMGB. La reprise du tracé initial a finalement fait consensus.

Au printemps 2022, une nouvelle visite de terrain obligatoire avant travaux a été organisée sur site avec les services de la DDT et du PNRBV. La conclusion de cette visite est que la création de ce chemin PMR serait impactante à plusieurs égards pour le site car il est traversé :

- ✓ d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (lande pelouse à nard raide)
- ✓ d'une zone conventionnée et de préservation « Arnica des Hautes Vosges »
- ✓ d'un habitat qui abrite des espèces protégées sur liste rouge (*Anémone scherfelii*, *Antennaria dioica*, *Arnica etc...*)
- ✓ d'une zone de nidification de deux espèces d'oiseaux protégées (Alouette des champs et Pipit farlouse).

C'est pour ces raisons que lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical avait approuvé l'abandon de la création d'un chemin PMR sur le site du Treh et approuvé la demande d'avenant à la convention 2020.

La Présidente présente au comité syndical l'avenant N°1 à la convention 2020, qui annule l'opération « Chemin PMR Treh décollage Vol Libre » et propose d'affecter les crédits à l'opération « Modification de l'alimentation des canons à neige piste Fédérale ».

- **Le comité syndical APPROUVE à l'unanimité l'avenant N° 1 à la convention d'investissement 2020 et AUTORISE la Présidente à le signer.**

3 – PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2023

La Présidente soumet au Comité Syndical le projet de programme d'investissements 2023 qui fera l'objet d'un conventionnement avec la CEA, la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin et la Communauté de communes de la Région de Guebwiller.

Investissements 2023

Budget Général

Projets	Montant HT	Etat	Région GE	CeA	CCVSA	CCRG	SMMGB
Aménagement paysager d'un point de collecte de déchets	142 500.00	31 352.20		100 000.00	5 550.00	5 550.00	47.80
Vidéo Protection Markstein	60 000.00	36 000.00	12 000.00	10 800.00	600.00	600.00	-
Cabane Parc Nordic	15 000.00			13 500.00	750.00	750.00	-
Citerne + rangement Hangar Nordic	10 000.00			9 000.00	500.00	500.00	-
AMO appel à projet Touristra	17 500.00			15 750.00	875.00	875.00	-
AMO ancien poste de secours	13 500.00			12 150.00	675.00	675.00	-
Signalétique circuit raquette Grand-Ballon	5 000.00			4 500.00	250.00	250.00	-
Sous-total	263 500.00	67 352.20	12 000.00	165 700.00	9 200.00	9 200.00	47.80

Budget Assainissement

Projets	Montant HT			CeA	CCVSA	CCRG	SMMGB
Sous-total	-		-	-	-	-	-

Budget Eau

Projets	Montant HT			CeA	CCVSA	CCRG	SMMGB
	-			-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-

Budget Régie

Projets	Montant HT			CeA	CCVSA	CCRG	SMMGB
Remplacement portes sectionnelles bâtiment Fédérale	10 000.00			9 000.00	500.00	500.00	-
Déploiement de la fibre bâtiment fédérale	36 500.00			32 620.00	1 940.00	1 940.00	-
Cabane Combe Grand-Ballon	8 500.00			7 650.00	425.00	425.00	-
Mise en conformité compresseurs neige de production	14 000.00			12 600.00	700.00	700.00	-
Tapis brosse sommet Téléski Fédérale	12 000.00			10 800.00	600.00	600.00	-
Véhicule de service (occasion)	16 500.00			11 630.00	825.00	825.00	3 220.00
Sous-total	97 500.00	-	-	84 300.00	4 990.00	4 990.00	3 220.00

Total Général	361 000.00	67 352.20	12 000.00	250 000.00	14 190.00	14 190.00	3 267.80
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------	------------------	-----------------

- **Le comité syndical, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité le programme d'investissements 2023.**

4 – VIDEOPROTECTION SUR LE SITE DU MARKSTEIN – PROJET ET PLAN DE FINANCEMENT

La Présidente rappelle que le SMMGB a un projet de mise en place d'un système de vidéoprotection sur le site du Markstein, projet qui a été approuvé lors du vote du DOB le 07 mars 2023.

Le SMMGB souhaite installer un dispositif de vidéoprotection sur le site du Markstein avec la mise en place de 5 caméras de vidéoprotection à des points stratégiques :

- 3 caméras au niveau de la Maison du Markstein, dont 2 caméras lecture de plaque et 1 caméra grand angle
- 1 caméra lecture de plaque au niveau de la station d'épuration sur la RD430
- 1 caméra lecture de plaque au niveau de la luge sur rail sur la RD27

Les 5 caméras se trouvant sur le ban communal de Fellingring, la commune a délibéré le 16 mai 2023 et autorisé le SMMGB à mettre en place un système de vidéoprotection sur le site du Markstein.

Cette installation a pour but :

- La sécurité des personnes
- La prévention des atteintes aux biens
- La protection des bâtiments publics
- La protection contre les abandons de déchets sauvages et dangereux
- La constatation des infractions aux règles.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre l'insécurité. Le visionnage des images se fera directement sur le site du Markstein et uniquement lorsque cela sera rendu nécessaire et en présence du Maire de Fellingring, habilité à visionner les images.

La Présidente indique que les services de l'Etat incitent fortement à mettre en place ce dispositif dans la perspective de l'arrivée du Tour de France le 22 juillet 2023.

La Présidente présente au comité syndical le plan de financement de l'opération :



Syndicat Mixte Markstein - Grand Ballon

**ESTIMATIF FINANCIER
SYSTEME DE VIDEOPROTECTION AU MARKSTEIN
MAI 2023**

Coût du projet	Montant HT en €
Travaux *	60 000.00
Total coût du projet	60 000.00

Financement du projet	Montant en €	%
Etat - DETR	36 000.00	60.00
Région Grand-Est	12 000.00	20.00
Auto-financement		
CeA	10 800.00	18.00
Communauté de Communes de la Région de Guebwiller	600.00	1.00
Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin	600.00	1.00
Total financement du projet	60 000.00	100.00

Comprenant le génie civil, la mise en place d'un réseau fibre privé, le matériel et sa pose.

- **Le comité syndical, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité le projet de vidéoprotection sur le site du Markstein ainsi que son plan de financement.**

5 – INFORMATION SUR LES CONVENTIONS AVEC L'ADAUHR

La Présidente rappelle que le SMMGB fait régulièrement appel aux services de l'ADAUHR pour les assistances à maîtrise d'ouvrage.

Actuellement, quatre conventions sont en cours avec l'ADAUHR :

- AMO pour la construction d'un centre technique sur l'emprise de l'ancienne STEP (chantier en cours), qui a permis de définir les besoins et de déterminer le choix du maître d'œuvre

- AMO pour la construction d'une maison pour les activités nordiques, qui devra permettre de définir les besoins et de déterminer le choix du maître d'œuvre
- AMO pour l'organisation d'un appel à projet sur l'emprise des anciennes friches Touristra, qui comprend une assistance juridique et un appui technique pour déterminer les possibilités du PLUi, l'organisation d'un comité de pilotage et l'élaboration d'un cahier des charges pour l'appel à projet, l'organisation de l'appel à projet comprenant l'analyse des candidatures et des offres puis l'accompagnement des premières étapes du projet
- AMO pour la réhabilitation de l'ancien poste de secours du Markstein, qui devra permettre de définir le devenir du bâtiment actuel ainsi que les besoins et en phase optionnelle, suivant les résultats de la première étape, de déterminer le choix du maître d'œuvre.

Eric Arnould note que l'AMO de la maison pour le nordique semble stagner à contrario des autres AMO.

La Présidente précise qu'en complément de cette étude une réunion avec le délégataire du nordique devra être organisée pour évoquer la prise en charge de cette infrastructure par l'exploitant du nordique, celle-ci étant à destination de ces pratiques. Elle rappelle que sans engagement du SCMR, le projet ne pourra aboutir.

➤ **Le comité syndical prend ACTE des conventions en cours avec l'ADAUHR**

6 – CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES TITRES LUGE SUR RAIL

La Présidente présente au comité Syndical les conditions générales de vente des Titres luge sur rail qui ont été mises à jour avec la possibilité de prendre ses tickets sur le site de vente ligne.

➤ **Le comité syndical APPROUVE à l'unanimité les conditions générales de vente des Titres Luge sur Rail**

7 – APPEL A PROJET TOURISTRA

La Présidente informe le comité syndical que la démolition de la friche Touristra arrive à son terme.

L'organisation de l'appel à projet reste à formaliser.

Une convention a été signée avec l'ADAUHR, qui comprend :

- ✓ Accompagnement juridique
 - 2 réunions avec les partenaires publics et institutionnels identifiés au siège du SMMGB
- ✓ Organisation de l'appel à projet et appel à manifestation d'intérêt
 - 1 questions/réponses et visite du site
 - 1 réunion d'analyse des candidatures
 - 1 réunion d'analyse des offres
 - 1 réunion d'audition des équipes
 - 1 réunion de négociation avec l'équipe pressentie
- ✓ Accompagnement des premières étapes de projet
 - 1 à 2 réunions de travail.

Lors du démarrage de la démolition du Grand Hôtel, des reportages concernant cette opération ont été diffusés sur TF1, France 3 Alsace et dans la presse écrite locale. À la suite de ces informations, deux investisseurs potentiels ont pris contact avec les services du SMMGB et sont venus visiter le site.

Afin de travailler en étroite collaboration avec les services de l'ADAUHR sur l'élaboration de l'appel à projet, un comité de pilotage est à constituer.

La Présidente sollicite les membres pour intégrer le comité de pilotage, qui sera donc constitué de :

- Annick LUTENBACHER
- Jean-Marie GRUNENWALD
- Nadine SPETZ
- Cyrille AST.

Cyrille AST informe le comité syndical que des investisseurs potentiels ont également pris contact avec la CCVSA. Le projet devra être bien défini, des exemples significatifs seraient à visiter en Allemagne en Forêt Noire. Il serait opportun de s'en inspirer.

Philippe HECKY comprend l'intention mais s'interroge sur le modèle économique et sur les répercussions en termes de sur fréquentation et d'augmentation des transports sur le site. Il s'interroge sur les politiques qui pourraient être mises en place pour en réduire les impacts.

Annick LUTENBACHER indique qu'une réflexion autour du schéma d'accueil de la grande crête est en cours sous l'égide du PNRBV, de la RGE, du CD des Vosges et de la CEA, en lien avec les structures associatives. L'implantation d'un nouvel hébergement permettrait de conforter la clientèle de séjour sur site et diminuer les déplacements motorisés.

Eric ARNOULD indique que lors de l'organisation des championnats de France de ski nordique, 450 coureurs ont dû être logés et qu'il a été particulièrement difficile de trouver des établissements en capacité de les accueillir dans des conditions décentes. Des solutions ont été trouvées, mais celles-ci étaient particulièrement éloignées géographiquement et parfois peu qualitatives.

Cyrille AST rappelle le projet de télécabine évoqué de longue date à partir de la vallée de St Amarin, qui permettrait de réduire fortement la circulation au Markstein et sur le massif, et appelle à l'engagement d'un projet global et d'une réflexion à long terme sur l'accessibilité du massif.

- **Le comité syndical prend ACTE des avancées sur l'appel à projet Touristra et entérine la création d'un comité de pilotage**

8 – POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

La Présidente informe le Comité syndical de l'avancement des travaux en cours :

- ✓ Démolition Touristra : l'intégralité des bâtiments est démolie, le concasseur est sur place et a commencé le broyage des matériaux de démolition. Le SMMGB a fait le choix de stocker l'équivalent de 6000 tonnes de concassés sur l'emprise des Valérianes, correspondant au matériel nécessaire pour l'aménagement du parking du triangle, le reste étant déployé sur le site pour la requalification paysagère du site. L'excédent pourra être descendu en site de recyclage lorsque les camions livreront la terre végétale, ce qui leur évitera de redescendre à vide.
- ✓ Centre technique : après bien des déboires suite à des analyses de sols erronées, il s'est avéré que les micropieux de 7 mètres initialement prévus ne suffisaient pas et qu'il fallait, pour répondre aux normes sismiques, mettre en œuvre des micropieux d'une profondeur de 12 mètres. Une modification de taille qui a engendré une plus-value de 65 000€ HT. Le chemin d'accès ne permettant pas le passage des camions de livraison de matériaux, un reprofilage de celui-ci ainsi que la création d'une aire de retournement ont été réalisés, engendrant une plus-value de 36 000€ HT. Ces aléas ont également généré des retards dans le planning des travaux, planning contraint avec un chantier totalement inaccessible durant la période hivernale. La phase travaux a démarré avec la mise en place des micropieux.

- ✓ La plateforme de collecte de déchets est quasiment terminée ; suite à une modification de la commande initiale (le prestataire Recycal qui ramasse le verre ne souhaitant pas de préhension KINSHOFER), il reste à livrer les bennes verre à simple crochet d'ici mi-juin. De son côté, la CCVSA a signé un avenant de collecte pour modifier le système à compter du 1^{er} juillet 2023. La plateforme pourra donc devenir opérationnelle entre le 15 juin et 1^{er} juillet 2023.

La Présidente informe le comité syndical que des usagers interrogent le SMMGB sur le fonctionnement à venir de la plateforme. La Présidente demande à Cyrille AST si le service « OM » de la CCVSA souhaite organiser une réunion d'information ou faire un courrier aux usagers afin de donner les explications sur le fonctionnement à venir.

Cyrille AST demande aux services du SMMGB de rédiger ce courrier, les services de la CCVSA n'ayant pas les informations sur le sujet.

➤ **Le comité syndical de prendre ACTE de l'avancement des travaux en cours**

9 – DIVERS ET COMMUNICATION

Présentation du SMMGB aux élus communautaires

La Présidente informe le Comité Syndical qu'à la demande de la CCRG, une présentation aux élus de la Vallée de Guebwiller a été faite lors d'une commission réunie afin de les informer sur les différents projets réalisés et en cours sur les sites du Markstein et du Grand-Ballon. Les échanges ont été positifs et de nombreuses questions ont été abordées. La Présidente propose à la CCVSA de faire la même démarche auprès des élus côté Saint-Amarin.

Présence sur le site du Markstein

La CCVSA en partenariat avec l'Office du Tourisme de Saint-Amarin va proposer une permanence touristique à la Maison du Markstein du 1^{er} juillet au 30 août tous les jeudis. Une demande a été faite par le SMMGB auprès de l'Office du Tourisme de la Région de Guebwiller afin qu'il puisse également proposer une permanence. La réponse fut négative, les ressources en personnel n'étant pas suffisantes.

Plus aucun autre point n'étant soulevé, la Présidente lève la séance à 16h30.